

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 30 mars 2021

[REDACTED]

OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2021-22

[REDACTED]

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 26 février dernier relative à la surveillance des variants de la COVID-19. Vous trouverez pour chaque point de votre demande les éléments de réponse.

« 1) Quelle est la définition de « variant » utilisée par le Québec? Svp fournir tout document expliquant ce qu'est un « variant » au Québec. »

Réponse : Pour cette question, nous vous référons à la section des définitions de la page « Les variants du SRAS-CoV-2 » du site Web de l'Institut (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/labo/variants#definitions>).

« 2) J'aimerais comprendre, en général, ce qui est fait au Québec afin de détecter des variants émergents qui ne sont pas encore considérés des « variants à surveiller », mais qui peuvent résulter en un risque accru de contagiosité, de virulence ou encore d'échappement aux vaccins ou aux traitements contre la COVID-19. Par conséquent, svp fournir tout document et données en lien avec les variants du Covid-19. »

Réponse : Pour cette question, nous vous référons à la page « Les variants du SRAS-CoV-2 » du site Web de l'Institut (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/labo/variants>), et plus spécifiquement aux deux synthèses sur les variants :

- [Synthèse sur le variant G614 du SRAS-CoV-2 : répercussions épidémiologiques et cliniques sur la COVID-19](#)
- [Synthèse sur les variants du SRAS-CoV-2 sous surveillance rehaussée : transmission, virulence, détection et réponse immunitaire](#)

...2

« 3) Svp fournir tout document et données traitant des mutations du virus Sars-Cov-2 au Québec, notamment (i) de la vitesse et fréquence des mutations, (ii) de l'impact de certaines mutations sur le risque de contagiosité, de virulence ou encore d'échappement aux vaccins ou aux traitements contre la COVID-19. »

Réponse : Nous vous référons aux synthèses identifiées à la question 2.

« 4) Combien de nouveaux variants (que ces variants soient sous surveillance ou non) ont été détectés au Québec en date de la décision sur la présente demande? Quels sont ces variants? »

Réponse : L'Institut ne détient aucun document avec ces informations. Il y a énormément de nouveaux variants qui émergent de façon continue et le suivi se fait uniquement sur les variants sous surveillance rehaussée.

« 5a) La page dédiée aux variants de l'INSPQ (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/variants>) mentionne que : « Les cas de COVID-19 pour lesquels la présence d'un variant a été détectée par test d'amplification des acides nucléiques (TAAN ou PCR en anglais) de criblage sont également présentés (suite des cas présumptifs). »

Quels sont les tests de TAAN de criblage qui ont été utilisés au Québec? Svp fournir les détails des tests TAAN de criblage, ventilés par (i) jour de prélèvement, (ii) par manufacturier et modèle de test de criblage TAAN, (iii) jour d'analyse du prélèvement. »

Réponse : vous trouverez ci-joint les instructions relatives aux tests utilisés au Québec. L'Institut ne détient aucun autre document relatif aux informations visées.

« 5b) Svp ventiler de plus, par région socio-sanitaire et par jour de séquençage : (i) les nouveaux cas présumptifs, (ii) les variants confirmés, que les variants soient considérés comme « sous surveillance » ou non (ventilés pour chaque variant).

À titre d'illustration, je propose le tableau suivant pour chaque région socio-sanitaire pour les items 5a et 5b de ma demande :

Date du prélèvement TAAN	Manufacturier et modèle du test	Date d'analyse TAAN	Date de séquençage	Variant détecté
01/01/2021	XYZ	03/01/2021	11/01/2021	B.1.1.7
01/01/2021	XYZ	04/01/2021	11/01/2021	B.1.351
01/01/2021	ABC	02/01/2021	12/01/2021	Autre variant (le nommer)
01/01/2021	ABC	02/01/2021	12/01/2021	Pas un variant

Le site des variants de l'INSPQ mentionne que « Depuis le 15 février 2021, un processus est en cours afin d'analyser tous les échantillons positifs au SRAS-CoV-2 du Québec par test d'amplification des acides nucléiques (TAAN) de criblage. Les résultats positifs seront ensuite analysés par séquençage génomique au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) afin de confirmer le type de variant. Le séquençage génomique requiert un délai de 7 à 14 jours. » »

Réponse : nous vous référons à la page « Variants de SRAS-CoV-2 sous surveillance rehaussée » du site Web de l'Institut (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/donnees/variants>) pour les données disponibles détenues par l'Institut.

« 6) Svp fournir une copie de (a) tout document qui demande à ce que tous les échantillons positifs au SRAS-CoV-2 soient analysés par TAAN de criblage et (b) tout document relatif à cette demande (par exemple, discussions écrites, procès-verbaux de rencontres, etc.).

La page dédiée aux variants mentionne que « D'autres variants, qui semblent être en émergence au Québec, sont détectés par séquençage génomique aléatoire au LSPQ. Actuellement, ils ne rencontrent pas les critères d'une surveillance rehaussée. » »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document.

« 7) Svp fournir tout document concernant le séquençage génomique aléatoire auquel fait mention le passage ci-haut, notamment à quelle fréquence ce séquençage génomique aléatoire est fait. »

Réponse : l'Institut ne détient aucun document. Le séquençage se fait en continu, au fur et à mesure des cas.

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]
Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2021-7776